

Rapport financier annuel

2007-2008

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : _____

ADMINISTRATEURS : _____

TABLES DES MATIÈRES

États financiers	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	
Fonds avec restrictions: Colonne 2	
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	
Fonds de Dotation: Colonne 4	
Autre Fonds: Colonne 5	
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6.....	4
FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

Annexes	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MELS-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MELS-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MELS-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22

Université McGill

979000

Notes aux États financiers et aux annexes

2007-2008

Dans le total des emprunts à court terme et des avances d'autres fonds au fonds d'immobilisation, il y a un montant de 76 253 000\$ servant à financer temporairement les acquisitions d'immobilisation autorisées par le gouvernement du Québec.

Université McGill

Bilan
au 31 mai 2008

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2007	
	1	2	3	4	5	6	7	
ACTIF								
1 Encaisse (001)	0	5 106 120	4 056 309	37 022 362	0	46 184 792	73 093 629	1
2 Placements à court terme (005)	25 020 169	1 320 910	29 998 833	0	0	56 339 911	76 128 922	2
3 Intérêts courus à recevoir (010)	0	4 407	0	2 631 675	0	2 636 082	3 043 212	3
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)	-	-	0	-	-	\$		4
5 Subventions à recevoir MELS-ES (015) Page 11	50 726 880	-	-	-	-	50 726 880	66 739 768	5
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13	-	-	8 086 056	-	-	8 086 056	4 221 405	6
7 Autres montants à recevoir (175,035)	-	-	0	304 954	0	304 954	283 655	7
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	3 555 099	-	-	-	-	3 555 099	3 390 864	8
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	16 172 778	359 492 034	-	-	-	375 664 812	333 671 593	9
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	0	129 611 843	41 787 206	7 147 226	0	178 546 275	165 671 106	10
11 Frais payés d'avance (070)	6 504 534	267 102	-	0	-	6 771 636	4 056 618	11
12 Stocks (075)	2 230 308	0	-	-	-	2 230 308	1 957 779	12
13 Placements à long terme (100)	-	-	0	-	-	\$		13
14 Obligations et actions (125, 130)	-	-	-	854 188 303	-	854 188 303	877 767 677	14
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)	-	-	-	1 152 978	-	1 152 978	1 421 696	15
16 Biens immobiliers (145)	-	-	-	0	-	\$		16
17 Immobilisations (105, 120) Page 21	-	-	1 100 761 134	-	-	1 100 761 134	1 047 154 109	17
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)	-	-	0	-	-	\$		18
19 Frais reportés (080)	869 941	234	-	0	-	870 175	855 876	19
20 Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)	0	69 875	6 367 383	0	0	6 437 258	7 053 285	20
21 TOTAL DE L'ACTIF	105 079 710	495 872 524	1 191 056 921	902 447 499	\$	2 694 456 654	2 666 511 194	21
PASSIF								
22 Découvert de banque (201)	79 911 255	0	0	0	0	79 911 255	122 457 683	22
23 Emprunts à court terme (205)	0	0	0	0	-	\$		23
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)	-	-	8 106 984	-	-	8 106 984	5 309 549	24
25 Subventions à rembourser au MELS-ES (210) Page 11	0	-	-	-	-	\$		25
26 Comptes à payer (215,220)	23 324 574	10 368 858	9 927 977	644 079	0	44 265 487	42 631 260	26
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	41 787 206	0	136 759 069	0	0	178 546 275	165 671 106	27
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	2 327 991	0	-	-	-	2 327 991	9 677 295	28
29 Revenus reportés (260) Page 12	16 553 275	-	-	0	-	16 553 275	15 944 340	29
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)	-	-	588 033 720	-	-	588 033 720	576 507 951	30
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour PF)	1 269 646	66 863	0	0	0	1 336 508	1 042 746	31
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	47 934 317	-	8 585 520	-	-	39 348 798	43 187 906	32
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	108 028 554	-	-	-	-	(108 028 554)	92 511 739	33
34 Solde de fonds (300) Page 14	-	-	-	-	0	\$		34
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2	-	485 436 803	7 568 643	-	-	493 005 447	458 559 086	35
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14	-	-	-	30 308 731	-	30 308 731	28 730 503	36
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)	-	-	-	701 522 063	-	701 522 063	636 793 936	37
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14	-	-	-	0	-	\$		38
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)	-	-	-	169 972 626	-	169 972 626	247 908 811	39
40 Solde de fonds investi en immobilisations (304)	-	-	449 246 047	-	-	449 246 047	404 600 761	40
41 Solde de fonds	(60 094 237)	485 436 803	448 229 171	901 803 421	\$	1 775 375 158	1 727 269 264	41
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	105 079 710	495 872 524	1 191 056 921	902 447 499	\$	2 694 456 654	2 666 511 194	42

Université McGill
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année		81 864 386 -	10 504 362	1 399 483	11 994 839	(57 965 702)	1
2 Redressement des années précédentes Page 15		14 125 100				14 125 100	2
3 Revenus de l'année Page 5	-	480 161 693	18 529 103	17 572 012	49 767 755	566 030 563	3
4 Dépenses de l'année Page 6	-	505 320 908	17 311 936	18 693 950	44 143 292	585 470 086	4
5 Résultats de l'année	-	(25 159 215)	1 217 167	(1 121 938)	5 624 462	(19 439 524)	5
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16		15 970 562	1 763 827	688 992	578 325	19 001 705	6
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16		10 687 357	2 728 154	1 033 301	1 367 005	15 815 817	7
8 Solde à la fin de l'année	\$	(87 615 296)	10 757 202	(66 765)	16 830 621	(60 094 237)	8
9 Répartition du solde de fonds							9
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		31 915 551	10 757 199	5 227 255	34 312	47 934 317	10
11 Solde de fonds non affecté		119 530 844 -		5 294 020 -	16 796 309	(108 028 554)	11

Université McGill
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2007-2008

	6	
12 Solde au début de l'année	450 053 061	12
13 Plus : Fonds alloués Page 7	424 628 601	13
14 Moins : Fonds utilisés Page 8	420 131 803	14
15 Redressement années précédentes Page 15	\$	15
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	74 524 671	16
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	43 637 727	17
18 Solde à la fin de l'année	485 436 804	18

Université McGill
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Exercice 2007-2008

	DÉBIT 1	CRÉDIT 2	SOLDE 3	
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	-	407 623 551	1
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES				2
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)	-	45 553 108	-	3
4 Contribution du siège social de l'UQ	-		-	4
5 Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)	-		-	5
6 Dons et subventions non gouvernementaux	-	6 736 720	-	6
7 Contribution d'une fondation	-		-	7
8 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)	-	6 355 936	-	8
9 Gains sur vente d'immobilisations	-		-	9
10 Autres contributions	-	262 807	-	10
11 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	58 908 571	58 908 571	11
12 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES				12
13 Redressements des années antérieures Page 15	-	\$	-	13
14 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21	-	104 370 203	-	14
15 Revenus du fonds de dotation Page 4	-	\$	-	15
16 Virements d'autres fonds Page 16	-	6 414 813	-	16
17 Autres contributions internes	-	14 275 079 -	-	17
18 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES	-	96 509 937	96 509 937	18
19 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES				19
20 Redressement des années antérieures Page 15	\$	-	-	20
21 Virements à d'autres fonds Page 16	3 373 034	-	-	21
22 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES	3 373 034	-	3 373 034	22
23 DÉDUIRE LES DÉPENSES				23
24 Intérêts sur la dette à long terme	31 841 232	-	-	24
25 Intérêts à court terme et frais bancaires	4 581 265	-	-	25
26 Intérêts sur les contrats de location acquisition		-	-	26
27 Pertes sur ventes d'immobilisations		-	-	27
28 Amortissements d'immobilisations	72 994 583	-	-	28
29 Radiation d'immobilisations		-	-	29
30 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)	2 022 774	-	-	30
31 TOTAL DES DÉPENSES	111 439 854	-	111 439 854	31
32 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	-	-	448 229 171	32

Université McGill

Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres
Exercice 2007-2008

FONDS DE DOTATION							AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL		
	1	2	3	4	5	6	
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	28 730 503	636 793 936		247 908 811	913 433 250		1
2 AJOUTER							2
3 Dons et dotations	1 637 555	31 096 772	-	-	32 734 327		3
4 Redressement Page 15					\$\$	\$\$	4
5 Virements des autres fonds Page 16		33 572 029			33 572 029	\$\$	5
6 Revenus de placements	-	-	6 101 198	32 165 904	38 267 103	-	6
7 Gains sur vente de placements	-	-	5 640 031	29 734 604	35 374 635	-	7
8 Transferts des produits nets non transférés			-	-	\$\$	-	8
9 Autres Ajouts		59 326			59 326		9
10 TOTAL DES AJOUTS	1 637 555	64 728 127	11 741 229	61 900 509	140 007 420	\$	10
11 DÉDUCTIONS							11
12 Virements aux autres fonds Page 16				70 686 640	70 686 640	\$\$	12
13 Redressement Page 15					\$\$	\$\$	13
14 Frais d'opération	-	-		7 249 545	7 249 545	-	14
15 Perte sur vente de placements	-	-			\$\$	-	15
16 Transferts aux solde de fonds - capital	-	-			\$\$	-	16
17 Contributions au Fonds de fonctionnement	-	-	11 741 229		11 741 229	-	17
18 Contributions au Fonds avec restrictions	-	-		61 900 509	61 900 509	-	18
19 Contributions au Fonds d'immobilisations	-	-			\$\$	-	19
20 Autres déductions	59 326				59 326		20
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	59 326	\$	11 741 229	139 836 694	151 637 249	\$	21
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	30 308 731	701 522 063	\$	169 972 626	901 803 421	\$	22

Université McGill
Revenus - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien à l'enseignement et à la recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité (401)	42 413 695	-	-	-	-	0	-	-	42 413 695	##
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)	-	-	-	11 046 288	-	-	-	-	11 046 288	##
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	-	-	-	23 017 815	-	-	-	-	23 017 815	##
4 Cotisations des étudiants (455)	-	-	-	-	-	-	11 053 092	-	11 053 092	##
5 Autres revenus provenant des étudiants (450, 461)	49 216 416	31 700	5 583 949	10 728 761	0	6 738 015	4 500	0	72 303 342	##
6 Total des revenus provenant des étudiants	91 630 111	31 700	5 583 949	44 792 864	0	6 738 015	11 057 592	0	159 834 231	##
7 Subvention MELS-ES (515) - Conciliation Page 9	-	-	-	276 027 383	-	-	1 900 400	-	277 927 783	##
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	##
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	19 158 095	0	0	0	0	19 158 095	##
### Autres Subventions (425, 426, 430)	1 333 639	145 815	76 845	1 902 099	0	469 802	181 006	6 935	4 116 141	###
### Total des subventions	1 333 639	145 815	76 845	297 087 578	0	469 802	2 081 406	6 935	301 202 019	###
### Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	6 623 845	0	63 824	0	117	6 687 785	###
### Revenus provenant du fonds de dotation (445)- Page 3	0	0	0	11 692 007	0	25 294	17 236	6 691	11 741 229	###
### Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	###
### Recouvrement de coûts indirects (465)	0	505 868	0	2 226 377	0	288 242	0	0	3 020 487	###
### Ventes externes (460)	3 516 754	510 043	4 630 712	1 259 485	3 059 770	8 705 962	4 310 074	49 725 331	75 718 132	###
### Autres revenus (466, 470) Page 18	3 370 102	482 467	194 553	1 209 597	197 613	2 237 964	105 704	28 680	7 826 680	###
### Total des revenus autres	6 886 856	1 498 378	4 825 265	23 011 311	3 257 382	11 321 286	4 433 014	49 760 820	104 994 313	###
### TOTAL DES REVENUS	99 850 606	1 675 893	10 486 059	364 891 753	3 257 382	18 529 103	17 572 012	49 767 755	566 030 563	###

Université McGill
Dépenses - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales									##
2	Direction	34 816 182	179 175	1 715 567	6 884 152	0	517 088	438 481	294 898	44 845 542 ##
3	Gérance	16 527 625	278 163	9 767 258	23 171 090	4 626 304	1 038 558	3 510 924	2 821 210	61 741 133 ##
4	Professeur-chercheur	124 594 360	1 280 654	551 400	1 745 252	3 812	1 356 896	1 590 700	47 919	131 170 993 ##
5	Chargés de cours	9 429 698	10 879	5 000	65 867	0	2 619 154	363 185	0	12 493 782 ##
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	322 415	825 231	0	26 595	0	357 471	0	0	1 531 713 ##
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 376 683	626 566	0	458	0	0	0	0	8 003 707 ##
8	Personnel professionnel non-enseignant	363 915	0	10 185 892	2 380 655	82 057	4 285	366 051	220 848	13 603 703 ##
9	Personnel de soutien technique	7 304 932	125 274	5 553 303	961 001	644 282	215 657	520 058	31 657	15 356 165 ##
###	Personnel de soutien de bureau	17 963 791	163 991	6 978 397	11 028 601	1 023 253	1 069 722	3 561 897	2 164 061	43 953 715 ###
###	Personnel de métier et personnel ouvrier	37 640	0	0	347 753	12 950 043	0	578 407	5 274 939	19 188 783 ###
###	Avantages sociaux (700) - Détail page 17	35 846 932	583 747	6 222 474	9 024 399	3 696 168	1 087 385	2 118 365	2 589 433	61 168 902 ###
###	Total des masses salariales et des avantages sociaux	254 584 173	4 073 681	40 979 291	55 635 825	23 025 919	8 266 215	13 048 068	13 444 966	413 058 138 ###
###	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	281 635	0	2 475	0	0	0	0	0	284 110 ###
###	Postdoctoraux (706)	217 378	575 206	0	5 443	0	27 668	521	0	826 216 ###
###	Formation et perfectionnement (710)	130 022	5 581	129 050	164 537	50 783	25 524	7 071	5 072	517 642 ###
###	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 131 346	1 548 573	516 078	3 509 860	139 524	1 974 518	947 497	209 672	12 977 069 ###
###	Bourses (735)	1 730 982	1 246 557	4 500	6 808 978	0	116 632	44 300	0	9 951 948 ###
###	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	997 170	319 067	718 308	1 320 621	16 238	173 071	61 788	25 615	3 631 878 ###
###	Fournitures et matériels (745)	4 757 988	2 832 073	6 034 823	4 707 771	4 085 222	2 507 419	1 725 729	12 134 840	38 785 866 ###
###	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	7 460	0	14 946 922	14 954 382 ###
###	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	8 542 898	685 494	5 087 677	13 991 951	7 853 327	3 986 880	1 217 374	6 587 931	47 953 531 ###
###	Volumes et périodiques (750)	170 116	131 714	10 898 447	190 087	4 023	219 098	44 023	5 605	11 663 112 ###
###	Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 84)	1 479 767	269 244	3 586 654	333 164	17 479 390	408 105	2 617 099	8 452 782	34 626 204 ###
###	Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ###
###	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	4 495 924	1 143 117	8 351 474	1 989 397	9 355 993	584 410	295 242	1 347 938	27 563 496 ###
###	Dépenses d'intérêts (850, 855)	196 541	475	85 844	6 438 661	211 871	63 294	35 403	3 793 520	10 825 610 ###
###	Transfert de coûts indirectes (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ###
###	Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	7 518	0	15 569	7 379 163	84	40 612	0	3 076	7 446 022 ###
###	Total des dépenses autres	27 139 284	8 757 102	35 430 900	46 839 633	39 196 455	10 134 689	6 996 048	47 512 973	222 007 085 ###
###	Virements interfonctions (877)	34 169	0	0	1 334 878	0	551 518	1 161 372	759 193	0 ###
###	Ventes internes (878)	1 292 635	1 108 431	14 049 904	1 430 814	13 828 618	1 640 487	188 794	16 055 454	49 595 137 - ###
###	Total avant dépenses exceptionnelles	280 464 991	11 722 352	62 360 287	102 379 522	48 393 757	17 311 936	18 693 950	44 143 292	585 470 086 ###
###	Dépenses exceptionnelles (880) - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ###
###	TOTAL DES DÉPENSES	280 464 991	11 722 352	62 360 287	102 379 522	48 393 757	17 311 936	18 693 950	44 143 292	585 470 086 ###

Université McGill
Revenus - Fonds avec restrictions
Exercice 2007-2008

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Subvention MELS-ES (475) (Page 9)	5 129 800	0	0	0	0	1 023 430	2 510 869	0	8 664 099	1
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	44 892 819	0	0	0	364 284	135 000	0	45 392 103	2
3 Subventions fédérales (415,420)	0	170 668 659	0	0	0	9 898 108	16 017 643	0	196 584 410	3
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	8 041 306	43 760 879	4 338 619	4 383 860	0	32 531 946	11 085 941	231	104 142 782	4
5 Total des subventions	13 171 106	259 322 357	4 338 619	4 383 860	0	43 817 769	29 749 453	231	354 783 394	5
6 Intérêts et dividendes (435)	26 555	266 488	16 146	197 100	0	180 158	151 211	0	837 658	6
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	19 330 171	12 116 425	2 448 804	2 593 999	5 362	3 089 815	22 136 323	179 610	61 900 509	7
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
9 Ventes externes (460)	289 310	153 342	9 790	69 517	0	1 288 418	112 867	0	1 923 243	9
### Ventes aux étudiants (461)	22 315	460 797	0	0	0	4 731	32 315	0	520 158	###
### Autres revenus (466, 470) Page 18	42 477	1 559 916	526	189 489	0	2 460 701	410 531	0	4 663 640	###
### Total des revenus autres	19 710 827	14 556 968	2 475 266	3 050 104	5 362	7 023 823	22 843 247	179 610	69 845 208	###
### TOTAL DES REVENUS	32 881 933	273 879 325	6 813 885	7 433 964	5 362	50 841 592	52 592 699	179 842	424 628 601	###

Université McGill
Dépenses - Fonds avec restrictions
Exercice 2007-2008

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masses salariales										1
2 Direction	2 616 624	6 930 834	0	70 709	0	813 141	42 321	0	10 473 629	2
3 Gérance	215 068	4 660 842	5 095	1 088	0	667 016	416 008	0	5 965 117	3
4 Professeur-chercheur	3 968 054	26 809 702	16 400	107 408	0	1 237 985	301 079	0	32 440 627	4
5 Chargés de cours	106 591	163 824	0	0	0	104 934	20 120	0	395 469	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	10 720	14 879 617	0	1 393	0	284 550	74 778	0	15 251 058	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	221 140	8 409 124	0	0	0	10 483	196 098	0	8 836 845	7
8 Personnel professionnel non-enseignant	45 000	326 040	0	0	0	190 456	13 743	0	575 239	8
9 Personnel de soutien technique	5 859	10 059 552	218 762	0	0	404 220	1 129	0	10 689 522	9
### Personnel de soutien de bureau	135 184	3 288 668	10 029	417	0	862 071	483 369	0	4 779 738	###
### Personnel de métier et personnel ouvrier	0	58 369	0	0	0	0	0	0	58 369	###
### Avantages sociaux (700)- Détaillé page 17	1 350 225	14 274 088	30 037	503 952	0	842 328	225 104	0	17 225 734	###
### Total des masses salariales et des avantages sociaux	8 674 466	89 860 659	280 323	684 967	0	5 417 183	1 773 751	0	106 691 349	###
### Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	11 847	16 026	0	0	0	0	0	0	27 873	###
### Postdoctoraux (706)	4 101	12 355 226	0	0	0	199 410	3 118 225	0	15 676 962	###
### Formation et perfectionnement (710)	3 399	30 515	0	0	0	11 352	1 192	0	46 458	###
### Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	501 218	13 065 694	31 024	58 416	0	3 703 999	332 068	589	17 693 008	###
### Bourses (735)	669 408	22 065 853	516	92 202	0	762 744	27 310 392	0	50 901 116	###
### Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	103 346	24 471 469	120	422 124	0	4 037 666	213 362	0	29 248 087	###
### Fournitures et matériels (745)	1 229 264	33 551 227	133 679	1 263 821	0	2 383 923	260 532	189 190	39 011 635	###
### Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	1 467	0	0	1 467	###
### Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	306 695	13 531 148	280 953	20 015	0	2 623 205	467 712	0	17 229 728	###
### Volumes et périodiques (750)	29 960	566 852	2 417 171	26 748	0	244 817	7 678	0	3 293 226	###
### Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841, 846)	413 857	3 299 100	312 414	9 351	0	697 821	1 837	0	4 734 380	###
### Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	###
### Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	406 794	69 239 656	429 442	206 744	0	1 385 005	93 113	0	71 760 754	###
### Dépenses d'intérêts (850, 855)	1 991	4 678	0	0	0	35 172	0	0	41 841	###
### Transfert de coûts indirectes (865)	20 713	3 914 949	0	1 283 250	0	409 501	0	0	3 020 487	###
### Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	23 945 669	12 248 944	2 365 846	1 334 082	0	3 027 958	22 088 516	0	65 011 016	###
### Total des dépenses autres	27 606 837	208 361 336	5 971 165	2 150 251	0	19 524 039	53 894 627	189 779	317 698 035	###
### Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	###
### Ventes internes (878)	224 002	3 668 423	6 049	24 347	0	330 049	4 710	0	4 257 580	###
### Total avant dépenses exceptionnelles	36 057 301	294 553 571	6 245 439	2 810 871	0	24 611 174	55 663 668	189 779	420 131 803	###
### Dépenses exceptionnelles - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	###
### TOTAL DES DÉPENSES	36 057 301	294 553 571	6 245 439	2 810 871	0	24 611 174	55 663 668	189 779	420 131 803	###



McGill

Heather Munroe-Blum, O.C., Ph.D., FR.S.C.

Principal and Vice-Chancellor
Professor of Epidemiology and Biostatistics
McGill University
James Administration Building
845 Sherbrooke Street West
Montreal, QC, Canada H3A 2T5

Principale et vice-chancelière
Professeure d'épidémiologie et biostatistique
Université McGill
Pavillon James de l'administration
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) Canada H3A 2T5

Montréal, le 11 novembre 2008

Madame Hélène P. Tremblay
Sous-ministre adjointe à
L'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart, 19^e étage
1035, rue De La Chevrotière,
Québec, (Québec) G1R 5A5

Madame Tremblay,

Conformément aux dispositions de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, la Loi 95, je vous prie de trouver ci-joint le rapport de l'année 2007-2008 en trois exemplaires. Tel qu'il a été demandé, nous en faisons parvenir 35 exemplaires, et en version électronique en format PDF.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sous-ministre adjointe, l'expression de mes sentiments distingués.

La principale et vice-chancelière,

Professeure Heather Munroe-Blum

c.c. Anthony C. Masi, vice-principal exécutif
François R. Roy, vice-principal (administration et finances)

Rapport de l'Université McGill pour l'année 2007-2008

Article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire



**Université McGill
Montréal, Qc. H3A 2T5
www.mcgill.ca**

TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport sur la performance et sur les perspectives de développement
2. Rapport sur la performance 2007-2008, l'encadrement des étudiants
3. État du traitement du personnel de direction vérifié

1. Rapport sur le rendement et les perspectives de développement

Introduction

L'Université McGill a pour mission de faire progresser le savoir par l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Pour s'acquitter de sa mission, elle offre la meilleure instruction qui soit à un effectif étudiant exceptionnel de 1er, 2e et 3e cycles; elle effectue des travaux de recherche jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses; enfin, elle rend des services à la collectivité dans les domaines où elle est particulièrement experte. Cet énoncé de mission nous guide dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos plans stratégiques, le choix de nos priorités budgétaires et la mesure de notre rendement.

Depuis sa fondation en 1821, le petit Collège McGill n'a cessé de croître pour devenir une grande université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant, qui comprend deux campus, 11 facultés, quelque 300 programmes d'études et plus de 33 500 étudiants. Pendant près de 200 ans, en tant qu'institution québécoise d'enseignement supérieur, McGill a offert à la population québécoise des services de la meilleure qualité possible. Tout à l'avantage du Québec, McGill attire dans la province des talents exceptionnels; favorise la formation de personnel qualifié, la création et la diffusion de nouvelles connaissances et la mise en place de réseaux internationaux. Notre réputation et notre présence au plan international sont des atouts pour le prestige du Québec sur la scène mondiale.

En tant qu'université publique, McGill est fermement engagée dans une gouvernance responsable et la transparence de nos processus de gestion. Nous faisons sans cesse l'analyse comparative et l'évaluation du rendement de nos activités dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité selon les normes internationales les plus strictes. Dans les classements nationaux et internationaux, McGill a fait preuve d'un niveau d'excellence constant.

- a. Dans son classement 2008 des universités du monde entier, le *Times Higher Education-QS* place McGill au 20^e rang dans le monde – le rang le plus élevé pour une université canadienne et le second rang parmi les universités publiques en Amérique du Nord.
- b. McGill est passée du 63^e (2007) au 60^e (2008) rang au palmarès de l'Université Jiao Tong de Shanghai. Au cours des quatre dernières années, McGill y a amélioré son classement plus que toute autre université canadienne.
- c. L'Université McGill est en tête du classement universitaire 2007 du magazine *Maclean's* dans la catégorie des universités offrant des programmes de médecine et de doctorat.

Ces classements sont peut-être la preuve la plus éclatante des succès de McGill et de notre capacité d'utiliser à bon escient des ressources financières limitées, surtout si on considère l'écart important entre notre financement par étudiant et celui d'autres universités de niveau équivalent. Par exemple, l'Université du Michigan, l'université publique classée au premier rang en Amérique du Nord dans le palmarès du *Times Higher Education*, avait des revenus d'exploitation par étudiant presque quatre fois supérieurs à ceux de McGill en 2006-07. McGill a déjà prouvé qu'elle peut faire plus avec moins, elle est donc prête à maximiser le rendement d'un financement supplémentaire.

À mesure que nous avançons dans le temps, nous devons faire en sorte que nos plans intègrent nos progrès récents sur plusieurs fronts et en tirent le meilleur parti possible. L'investissement le plus important pour notre avenir a été la création et la mise en œuvre d'un ambitieux plan de renouvellement universitaire, qui permet à l'Université de recruter, former et conserver un nombre remarquable de nouveaux enseignants avec possibilité de titularisation. Bien que le gouvernement du Québec ait donné l'impulsion à ce recrutement par le réinvestissement de 2001-2003 fondé sur les contrats de performance

avec les universités, McGill a aussi bénéficié d'un nombre considérable de chaires de recherche du Canada (CRC) financées par le gouvernement fédéral, augmenté les fondations pour les chaires désignées rendues possibles par des dons philanthropiques, et affecté des fonds de fonctionnement au renouvellement. Ces arrivées de nouveaux talents ont dynamisé les programmes intégrés d'enseignement et de recherche de McGill et amélioré notre capacité à générer des recettes externes.

Les plans de McGill pour 2008-2009 visent le maintien de ces investissements dans l'infrastructure humaine et matérielle de l'Université. Un élément primordial sera l'ajout de ressources pour une augmentation progressive du nombre et de la qualité de nos étudiants diplômés. En tenant compte des limites imposées par le cadre de financement québécois, nous devons investir dans un train de mesures de soutien aux études de deuxième et troisième cycles, à un niveau comparable à celui d'autres institutions de haut calibre en Amérique du Nord.

Des investissements soutenus à l'appui de notre corps professoral, notre personnel de soutien à l'enseignement et nos étudiants diplômés, permettront à l'Université McGill d'augmenter la productivité de la recherche. L'importance que nous accordons à l'intensité de la recherche et un engagement renouvelé envers une culture axée sur l'étudiant, amélioreront l'expérience globale de l'enseignement et de l'apprentissage pour les étudiants de premier cycle dans nos programmes universitaires. Les plans proposés ont malgré tout été élaborés dans un cadre financier responsable. Dans les plans financiers pluriannuels, il est prévu que les dépenses excèdent les recettes à court et à moyen termes, mais qu'un budget équilibré sera atteint à plus long terme. La majeure partie des déficits passés avaient été prévus et approuvés, et n'ont pas été dépassés. Nous sommes toujours convaincus d'être en mesure de respecter notre engagement envers le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), d'arriver à équilibrer notre budget de fonctionnement d'ici l'exercice 2011.

Planification

Comme par les années passées, les objectifs et plans stratégiques de l'Université McGill articulés à l'intérieur du cadre d'un cycle pluriannuel, ont été formulés et présentés au Sénat et au Conseil dans trois documents : un livre blanc intitulé *Forces et ambitions* qui invitait à passer à l'action, le rapport final du *Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill* (avec la réponse administrative), et le *Plan directeur* qui établit les principes du développement de nos campus.

La stratégie de planification veut que l'on respecte le plan financier à court et à moyen termes tout en visant la réalisation de nos priorités éducatives. Les trois principes qui orientent notre planification financière sont les suivants :

- 1) les allocations doivent nous aider à atteindre nos principaux objectifs scolaires;
- 2) les allocations doivent décrire clairement les moyens utilisés pour réaliser nos objectifs afin d'assurer la responsabilisation;
- 3) des paramètres doivent être en place pour surveiller le rendement et permettre des ajustements en raison de circonstances changeantes.

Dans l'ensemble, McGill continue de se concentrer sur le recrutement, la rétention et la diplomation d'étudiants du plus haut calibre au niveau du premier cycle, des deuxième et troisième cycles, et au niveau professionnel. McGill est la seule université au Québec à maintenir une moyenne de cote R à l'admission supérieure à 30 pour ses programmes de premier cycle. Aussi, dans une mesure indiquant le taux de satisfaction de l'employeur à l'embauche d'un étudiant, McGill a obtenu une note de 97 % dans l'examen des employeurs mené pour le classement des universités du monde dans le *Times Higher Education*, la marque la plus élevée parmi les universités canadiennes, ce qui la place parmi les 30 meilleures universités du monde entier.

Au niveau des unités d'enseignement, le processus de planification se traduit par des pactes opérationnels axés sur la qualité et la responsabilisation (p. ex. les plans d'activités annuels) qui reflètent des objectifs annuels atteignables correspondant aux buts pluriannuels établis dans le cadre stratégique de l'Université. Selon les pactes, chaque doyen doit s'attaquer aux problèmes scolaires qui affectent la prestation des programmes éducatifs et la conduite des activités de recherche.

Les actifs les plus précieux de l'Université sont les gens qui y travaillent et y étudient. Ils sont notre université. Nos stratégies reconnaissent l'importance des gens et sont conçues de manière à favoriser et améliorer un milieu intellectuel stimulant. La prestation de programmes d'enseignement et de recherche de classe mondiale doit se faire dans un environnement sain et sécuritaire. Nous nous efforçons de plus, d'appliquer les principes généralement reconnus de durabilité et de responsabilité environnementales, d'intégrer ces principes dans nos approches à l'enseignement, la recherche et l'administration; et de devenir un chef de file dans ce domaine. Dans ce contexte, parmi les principales priorités stratégiques pour l'année prochaine, nous devons :

- faciliter le recrutement d'étudiants diplômés pour la recherche;
- augmenter le soutien aux étudiants et continuer d'améliorer leur environnement d'apprentissage;
- recruter et conserver des enseignants à plein temps de haut calibre;
- assurer un soutien administratif efficace;
- entretenir et améliorer les installations et les infrastructures des campus.

a. Fonds d'amélioration de la vie étudiante pour les étudiants diplômés

La concurrence est féroce pour les étudiants diplômés. Autour du monde, les universités à forte intensité de recherche prennent tous les moyens pour attirer les étudiants diplômés les plus talentueux et prometteurs. En accord avec le livre blanc *Forces et ambitions de l'Université McGill*, l'Université se concentrera sur le recrutement des étudiants diplômés les plus qualifiés de partout dans le monde, au moyen de diverses initiatives durant l'exercice 2009 :

- rendre plus concurrentielles les mesures de soutien aux étudiants diplômés;
- fournir des locaux suffisants pour répondre à la demande accrue des programmes de recherche, de bourses d'études et d'enseignement des étudiants diplômés;
- assurer un nombre adéquat d'enseignants pour répondre à la demande accrue de supervision des étudiants diplômés;
- prévoir des mesures incitatives pour l'amélioration des délais d'achèvement selon les normes disciplinaires.

Au cours de l'année dernière, nous avons investi environ 1,5 M\$ d'argent neuf dans le programme de bourses doctorales internationales de McGill pour que tous les étudiants étrangers de troisième cycle dont les frais ne sont pas payés directement par un organisme gouvernemental externe ou une société commanditaire, paient les mêmes frais de scolarité que les étudiants de troisième cycle canadiens et québécois. Les bourses existantes du fonds de dotation, et les nouvelles bourses d'études supérieures de la principale de McGill ont injecté une somme supplémentaire de 5,3 M\$ pour aider les facultés à attirer et conserver les meilleurs étudiants en recherche au niveau de la maîtrise et du doctorat, qu'ils soient canadiens ou étrangers. Cette année, nous avons prévu au budget un montant supplémentaire de 4,5 M\$ pour les facultés sous la rubrique de l'Initiative de recrutement et d'inscription des étudiants diplômés (*Graduate Enrolment and Recruitment Initiative - GERI*), afin d'augmenter le soutien financier aux étudiants diplômés sous forme des nouvelles bourses d'études supérieures du vice-principal exécutif, un programme qui vise particulièrement le recrutement 2008-2009.

b. Appuyer les étudiants et améliorer l'apprentissage

McGill est fière d'être une institution axée sur l'étudiant. Il y a d'innombrables initiatives dont le but est d'améliorer l'environnement d'apprentissage de l'étudiant. La section 4 décrit en détail les initiatives mises en place l'année dernière, alors que la présente section met en relief certaines de ces initiatives en relation avec les priorités stratégiques de l'Université.

Les difficultés financières peuvent affecter les décisions et les progrès d'un étudiant dans son cheminement scolaire. Pour aider à alléger ces difficultés, le Programme de bourses d'admission a été lancé en 2006 et est toujours en place. En bref, ce programme interne permet aux étudiants issus de familles modestes de demander une aide financière dès le début du processus d'admission. Au moment de leur admission et avant de prendre une décision quant à l'acceptation de l'offre de l'Université, celle-ci est en mesure de leur proposer un plan de financement qui éliminera certaines préoccupations concernant le financement de leurs études.

Une des priorités parmi les plus importantes pour McGill en 2009 sera de faire progresser un ensemble de services universitaires et de soutien plus intégrés et professionnels. Pour améliorer l'environnement d'apprentissage, il nous faudra perfectionner nos systèmes d'information et notre infrastructure technologique afin de faciliter la collecte des données, la préparation des rapports et des analyses.

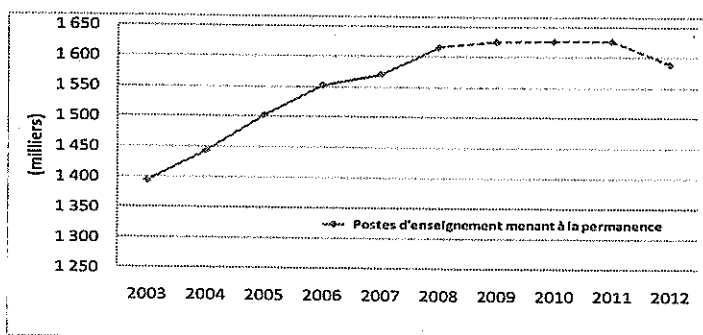
Dès 2004, l'Université a accordé une grande importance à l'investissement dans son réseau de bibliothèques. Cet investissement a été maintenu d'année en année, afin de rehausser la qualité et la disponibilité des ressources et des services bibliothécaires pour tous les usagers. Au cours des quatre dernières années, une dépense majorée de 1 M\$ par année, a entraîné un accroissement de nos collections matérielles qui comptent maintenant plus de 6 millions d'articles. Des investissements supplémentaires ont permis la croissance des journaux électroniques pour atteindre 38 000 titres détenus en exclusivité. Pour 8 300 de ces titres, des fonds documentaires complets sont disponibles en ligne à partir du premier volume. De plus, les installations de la Bibliothèque du Campus Macdonald, la Bibliothèque des sciences de l'éducation et centre de documentation sur les programmes d'études, la Bibliothèque de sciences et de génie Schulich et la Bibliothèque des sciences humaines et sociales ont été remises à neuf, ce qui a entraîné une augmentation du taux de fréquentation de plus de 3,5 millions de visites par année alors que les étudiants montrent leur appréciation des locaux rénovés. Plus récemment, on a construit la Cyberthèque (dans l'édifice de la bibliothèque Redpath) sur le modèle d'installations dernier cri pour l'étude et l'apprentissage, dotées d'ordinateurs et de zones d'étude individuelles et en groupes. Les heures d'ouverture ont été prolongées dans toutes les bibliothèques secondaires, avec une ouverture 24 heures de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales durant la période des examens. Le bulletin de notes des universités canadiennes du *The Globe and Mail* confirme la satisfaction générale face aux infrastructures bibliothécaires, avec les marques de A ou A- décernées par les étudiants pour 5 catégories de bibliothèque sur 6. Le budget de l'exercice 2009 prévoit encore un ajout de 1 M\$ pour les bibliothèques qui jouent de plus en plus un rôle crucial dans la vie de l'Université.

c. *Recruter et conserver des enseignants de haut calibre*

Le renouvellement du corps professoral est un exercice critique qui façonne et redéfinit les unités universitaires alors que des membres du personnel enseignant quittent leurs fonctions et sont remplacés par de nouveaux professeurs qui contribuent à une mission professorale à la fine pointe du progrès.

Au cours des huit dernières années, McGill a vécu un renouvellement marqué du corps professoral en accueillant plus de 830 nouveaux enseignants avec possibilité de titularisation, dont 58 % ont été recrutés à l'étranger. Environ la moitié des enseignants occupant un poste menant à la permanence à McGill, sont à cette université depuis moins d'une décennie. Le *Tableau 1* montre la courbe de croissance générale atteignant 1 600 professeurs universitaires au cours des cinq dernières années.

Tableau 1 : Postes d'enseignement menant à la permanence (2003-2012)



Les gouvernements provincial et fédéral ont tous deux reconnu le besoin d'attirer des universitaires du plus haut niveau au moyen de programmes de soutien. McGill a ainsi eu recours au programme fédéral de chaires de recherche du Canada exclusivement pour embaucher des candidats de l'extérieur; environ 150 candidats ont été recrutés avec l'appui de ces bourses depuis l'an 2000. Le programme québécois qui offre des exemptions d'impôt pour le recrutement à l'extérieur du Canada est un autre outil merveilleux qui aide McGill à attirer les professeurs parmi les meilleurs au monde dans certaines disciplines. Notre expérience nous porte à croire qu'il est possible d'obtenir des bénéfices encore plus grands en donnant une certaine souplesse aux critères d'admissibilité.

De nouvelles enveloppes budgétaires présentées en 2008-2009 par le gouvernement provincial pour aider expressément à l'embauche et au maintien en poste de professeurs en ingénierie et en gestion, pourraient s'avérer très utiles en ciblant deux secteurs où il a été particulièrement difficile d'attirer de nouvelles recrues.

En plus des salaires, l'Université finance les frais accessoires et les coûts uniques associés au recrutement et au démarrage (coûts de fonctionnement et immobilisations) pour chaque nouvel arrivé. Fournis par les gouvernements provincial et fédéral, les dollars de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont contribué à l'installation de plusieurs de nos nouvelles recrues.

Un autre objectif important est de conserver ces universitaires, chercheurs et enseignants dans lesquels nous avons tant investi afin de soutenir notre mission d'enseignement et de recherche. Dans le but de répondre aux pressions d'un marché du travail international où la concurrence est très vive pour les universitaires de talent, nous avons créé une « enveloppe interne pour la rétention des effectifs », qui permet d'offrir des ajustements salariaux afin de conserver nos meilleurs professeurs qui sont ciblés par d'autres universités à forte intensité de recherche.

d. *Assurer un soutien administratif efficace*

Les postes administratifs et de soutien, les nominations professorales ne menant pas à la permanence, le personnel de soutien à l'enseignement, des métiers et des services, jouent tous un rôle crucial dans la réalisation de la mission de l'Université.

McGill ne pourra rester concurrentielle et poursuivre ses buts et objectifs universitaires que si le personnel administratif et de soutien a les outils et l'appui nécessaires pour bien faire son travail. On reconnaît l'importance de la contribution de ces employés au moyen de programmes de perfectionnement professionnels continus, de formation à l'interne et de cours d'appoint. L'Université McGill s'est récemment classée au palmarès 2009 des 100 meilleurs employeurs au Canada, une reconnaissance de nos efforts en vue de créer un milieu de travail stimulant tant pour les membres du corps professoral que pour le personnel administratif.

e. *Entretenir et améliorer les installations et les infrastructures des campus*

On ne peut atteindre l'excellence de l'enseignement et de la recherche sans ressources matérielles adéquates. Au cours des deux dernières années, l'Université a entrepris de formuler un plan directeur à l'échelle de l'institution. Les résultats sont articulés dans un ensemble de principes directeurs. Cet exercice de planification et les principes qui ont été dégagés, orientent l'administration de McGill et ses organismes de gouvernance quant aux nouveaux développements immobiliers, la réorganisation des espaces et autres initiatives semblables pour les prochaines décennies.

Malheureusement, le manque de ressources dans le réseau du Québec a entraîné un sacrifice dans le niveau des investissements consentis par l'Université dans son infrastructure matérielle au cours des cinq dernières années. Et le problème ne se limite pas à la difficulté de créer de nouveaux locaux, le plus grand défi à relever au niveau de l'infrastructure de McGill est l'accumulation de travaux d'entretien différé estimés à près de 650 M\$, de loin le montant le plus important parmi les universités du Québec. De cette somme, un montant de 160 M\$ est nécessaire pour effectuer des réparations à des installations qui présentent un « risque imminent et grave ». Avec la part du lion des édifices plus anciens, McGill supporte aussi le fardeau le plus lourd en ce qui a trait à l'entretien différé. Cette situation menace le succès de notre mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité, ainsi que la santé et la sécurité de nos employés (la section 3 d) ci-dessous explique plus à fond le problème de l'entretien différé).

Malgré tout, on a pu mettre en place d'importants projets qui appuient directement les buts et objectifs stratégiques généraux de McGill. Parmi ces projets, il y a le Pavillon Francesco Bellini des sciences de la vie, le Centre de recherche sur le cancer et le projet de Centre de recherche en imagerie cérébrale de McGill, tous les trois financés par des subventions de la FCI, des subventions de contrepartie du Québec, et de généreux dons privés. À noter que puisque les deux derniers projets concernent de nouveaux édifices qui seront opérationnels en 2008-2009, l'Université commencera à défrayer des coûts d'exploitation pour lesquels un financement adéquat sera requis.

Tous les récents projets de construction sur les campus de McGill ont respecté et même dépassé les normes environnementales, et nous sommes particulièrement fiers des nouveaux pavillons du complexe des sciences de la vie qui seront notre premier édifice surmonté d'un « toit vert ». McGill a d'ailleurs l'intention d'obtenir une classification LEED-Argent pour ce projet. En effet, le fonctionnement de McGill reflète notre profond respect pour l'environnement et nos préoccupations quant à la durabilité. Nous avons donc profité des divers exercices de planification pour créer de façon prioritaire un forum qui permet d'examiner notre façon d'aborder les questions environnementales à court terme de manière à jeter les bases de la durabilité à long terme. L'initiative Repenser McGill (<http://home.mcgill.ca/rethink/rethink/> non traduit) est le plus bel exemple de nos activités dans ce domaine; elle représente un guichet unique pour les activités environnementales et apporte coordination et leadership dans le mouvement de McGill vers des politiques respectueuses de l'environnement, une croissance et un développement durables.

Augmentation des ressources financières

Avec nos plans ambitieux, et les besoins correspondants de notre personnel et de nos étudiants exceptionnels, il est de plus en plus difficile de retenir les meilleurs enseignants universitaires et autres membres du personnel parmi les plus qualifiés, sans de nouveaux investissements considérables de l'administration provinciale, la reréglementation des frais de scolarité, et le développement de nouvelles sources de revenus.

Au cours des deux prochaines années, notre planification financière nous fera passer d'un budget déficitaire à un budget équilibré de façon durable. Nous avons aussi mis en place des stratégies pour faciliter le remboursement du déficit accumulé, parmi lesquelles :

- développer des sources de revenus supplémentaires grâce à un recrutement accru d'étudiants de premier cycle dans des programmes ciblés, et d'étudiants diplômés particulièrement dans les programmes de recherche;

- travailler à obtenir un cadre de politique gouvernementale sur l'éducation postsecondaire, qui augmente et reréglemente les frais de scolarité pour les étudiants étrangers de premier cycle, en association avec une aide financière améliorée;
- réduire les dépenses dans les facultés et les unités administratives et de soutien de façon prudente et ciblée;
- réallouer un budget permanent important aux initiatives avancées, cohérentes avec la planification et les priorités stratégiques et inspirées de celles-ci.

L'équilibre budgétaire est une priorité importante et nous l'atteindrons. Nous devons cependant augmenter notre base de revenus, pour que McGill continue d'être un chef de file dans la recherche universitaire et une institution d'enseignement supérieur parmi les plus prestigieuses au Canada et dans le monde entier. Face à la présente crise d'instabilité financière sur les marchés mondiaux, il nous faut absolument une base financière diversifiée et bien équilibrée. Dans ces temps difficiles, il est vital de pouvoir compter sur un financement gouvernemental soutenu et stable et sur des revenus adéquats des frais de scolarité, afin d'assurer la stabilité et les progrès continus du secteur de l'enseignement supérieur.

Présentement, toutes les universités québécoises sont déficitaires, ce qui est en soi un élément probant de l'insuffisance des revenus dans le système, pour atteindre les objectifs fondamentaux. Cependant, l'approche gouvernementale qui exige un « *plan de redressement* » impute la responsabilité uniquement aux universités et traite la question comme un problème de dépense alors qu'il s'agit plutôt d'un problème de revenu.

McGill continue à travailler avec tous les niveaux de gouvernement à élaborer des politiques publiques qui permettront une diversification et un élargissement du flux de rentrées où nous pourrions puiser. Nous insistons pour discuter de certaines questions avec les divers niveaux de gouvernement :

- les frais de scolarité;
- les coûts indirects de la recherche;
- des mesures incitatives accrues pour les dons;
- l'entretien différé et les nouvelles constructions.

f. *Frais de scolarité*

Pour assurer notre situation financière à moyen et long termes, il faut que McGill et tout le réseau universitaire québécois puissent reréglementer les frais de scolarité et renverser la tendance de la diminution de l'accessibilité et de la qualité dans le système d'enseignement postsecondaire de la province. Pour éviter de limiter l'accessibilité, McGill appuie le principe d'une hausse des frais de scolarité accompagnée d'une augmentation de l'aide financière aux étudiants, dans le but ultime d'assurer qu'aucun étudiant qualifié décide de ne pas s'inscrire à McGill pour des raisons financières. Ce principe est si important pour l'Université, qu'elle a décidé d'investir dans ses programmes d'aide aux étudiants, 30 % de toute augmentation nette des revenus tirés des frais de scolarité.

Comparés aux frais de scolarité des étudiants québécois, présentement fixés à moins de 2 000 \$ par année, les frais de scolarité moyens dans les autres provinces canadiennes atteignent maintenant environ 5 400 \$ par année. Si les frais de scolarité des étudiants québécois augmentaient au niveau moyen canadien, cela représenterait de 30 M\$ à 40 M\$ en revenus supplémentaires, en prenant pour acquis le niveau actuel de soutien du gouvernement du Québec.

Un augmentation des frais de scolarité ne doit pas entraîner un déplacement des contributions gouvernementales au financement des universités : les deux sources de revenus sont nécessaires pour soutenir et accroître l'excellence, pour permettre d'équilibrer les budgets annuels et pour réduire progressivement les dettes d'exploitation cumulées des universités. Même si nous étions capables de fonctionner à des niveaux comparables à ceux de nos pairs au Canada, on estime que nos recettes d'exploitation totales seraient encore inférieures à la moitié du financement obtenu dans des universités publiques comparables à forte intensité de recherche, catégorie d'enseignement complet médical/doctoral aux États-Unis, telles que l'Université du Michigan (Ann Arbor), l'Université de la Caroline du Nord (Chapel Hill), l'Université de la Californie (Los Angeles) ou l'Université de Virginie (Charlottesville).

En 2008-2009, le gouvernement a fait un premier pas en permettant une plus grande souplesse aux universités par la déréglementation des frais de scolarité des étudiants étrangers de premier cycle dans six disciplines. Alors que cette première étape s'étend sur période de six ans, nous croyons que le Ministère doit examiner immédiatement la possibilité de déréglementer les frais de scolarité des étudiants étrangers de premier cycle dans toutes les disciplines.

En ce qui a trait aux frais de scolarité des étudiants québécois, il faut revoir la validité de la politique de maintien de frais de scolarité extrêmement bas comme moyen d'assurer l'accessibilité. Selon certaines études, telles que les enquêtes Relance du MELS, les taux de placement et les salaires des nouveaux diplômés dans certaines disciplines professionnelles sont si élevés qu'il serait raisonnable de demander une plus grande contribution financière aux étudiants inscrits dans ces programmes. Les fonds supplémentaires ainsi générés pourraient servir à améliorer ces programmes professionnels et leur permettre de mieux concurrencer leurs pairs dans tout le Canada. On pourrait invoquer des arguments semblables au sujet des frais différentiels pour appuyer une hausse des frais pour les programmes courts tels que les certificats et les diplômes, où le fardeau financier global ne représente qu'une fraction de ce que doivent déboursier les étudiants des programmes menant à un grade. McGill aimerait avoir la possibilité de discuter de ces sujets plus à fond avec les représentants du MELS.

g. Coûts indirects de la recherche

Les gouvernements fédéral et provincial reconnaissent le besoin de soutenir les frais généraux ou « coûts indirects » de l'administration et de la gestion d'activités de recherche de premier ordre, qui ne peuvent toujours être attribués directement à un projet de recherche en particulier, comme par exemple l'entretien et le chauffage des édifices et la fourniture d'un large éventail de services. Les contrats de recherche et les subventions comprennent généralement une compensation à l'Université pour les coûts d'exploitation accrus reliés à la recherche. Le MELS verse à l'Université 50 à 65 %, selon le type de recherche effectuée, du total des revenus de recherche provenant des subventions versées par ses agences accréditées.

Par ailleurs, le niveau actuel du financement d'Ottawa pour les coûts indirects de la recherche (CIR) est légèrement supérieur à la moitié du minimum estimatif, environ 20 % comparé au 40 % requis. Étant donné les investissements de McGill au niveau du corps professoral et des étudiants diplômés, nous nous attendons à une augmentation du rendement de la recherche au-dessus des niveaux actuels en termes absolus, ce qui devrait exercer une pression sur le financement requis pour les CIR qui seront nécessairement engagés. Avec l'aide du gouvernement du Québec, nous continuerons à presser le gouvernement fédéral de fournir un financement complet des coûts institutionnels ou indirects de la recherche.

h. Mesures incitatives accrues pour les dons

La vaste campagne de levée de fonds lancée en octobre 2007 vise à recueillir 750 M\$, avec un objectif annuel continu d'au moins 100 M\$ pour les dons annuels par la suite. Suite à des consultations approfondies à l'intérieur de l'Université, il a été décidé que les nouveaux fonds serviraient à appuyer les priorités universitaires suivantes :

- bourses d'études supérieures;
- aide financière et bourses d'études de premier cycle;
- counselling des étudiants de premier cycle et expérience de vie;
- chaires et subventions pour des professeurs;
- infrastructure de l'enseignement et de la recherche;
- appui aux programmes;
- Institut neurologique de Montréal;
- nouvelles priorités.

Les donateurs tiennent beaucoup à voir leurs dons exercer un effet de levier pour les engagements de l'Université. Les fonds de contrepartie du gouvernement au-delà de la limite actuelle d'un million de dollars, créeraient une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties intéressées. Comme le proposait la plateforme électorale du parti au pouvoir lors des dernières élections, des incitatifs fiscaux accrues offerts aux sociétés qui contribuent aux fondations universitaires stimuleraient la philanthropie locale. D'autres gouvernements provinciaux ont déjà mis en place des mesures incitatives pour les dons des individus et des sociétés. Par exemple, le Fonds Renaissance en Alberta et la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, consacrent chacun environ 40 M\$ à 50 M\$ par année pour doubler les dons philanthropiques à l'enseignement supérieur, alors que le Fonds pour la promotion de la technologie de pointe en Colombie-Britannique (*Leading Edge Endowment Fund*) double les contributions faites par le secteur privé pour attirer et retenir les grandes vedettes de la recherche.

i. Entretien différé et nouvelles constructions

Le déficit de McGill au poste budgétaire de l'entretien différé est le plus lourd de toutes les universités du Québec : 647 M\$. En comparaison, l'université ayant le deuxième problème en importance, l'Université de Montréal « élargie » incluant Polytechnique et les HEC, a un déficit combiné de 484 M\$ pour l'entretien différé. Le déficit de McGill à ce chapitre est disproportionné par rapport à celui des autres universités québécoises en raison :

- a. du nombre élevé d'édifices sur les campus de McGill;
- b. de leur âge vénérable;
- c. de leur faible densité; et
- d. leur statut dans un quartier historique du centre-ville de Montréal.

Ces facteurs contribuent tous aux coûts élevés de l'entretien, des rénovations et du développement des installations et infrastructures en réponse à l'évolution constante des besoins de l'Université. Malheureusement, les formules de financement du MELS ne tiennent pas compte de ces besoins particuliers.

Notre situation menace toujours d'empirer malgré l'annonce du gouvernement provincial d'un investissement de 25 M\$ par année sur les cinq prochaines années. Bien que ce niveau d'investissement soit considérable par rapport aux années antérieures, et qu'il permettra à l'Université de ne plus avoir recours à son emprunt annuel, il ne nous permettra pas encore de régler une fois pour toutes la liste des

projets d'entretien différé de l'Université McGill. Il en faudra beaucoup plus pour s'attaquer sérieusement à l'accumulation des travaux d'entretien différé. Une fois les travaux différés, la valeur de l'entretien n'est pas statique, elle augmente plutôt de façon exponentielle avec le temps.

Non seulement l'Université McGill fait-elle face à des défis particuliers décrits ci-dessus, nous avons aussi un déficit de financement d'environ 9 M\$ par année qui, s'il n'est pas réglé, continuera de s'ajouter à l'accumulation rapide de l'entretien différé. Il est communément accepté qu'un investissement annuel *minimal* de 1,5 % du coût de remplacement de la propriété doit être consenti chaque année pour les grands travaux d'entretien et le renouvellement des actifs immobilisés. Par conséquent, McGill devrait investir environ 31 millions de dollars par année, étant donné la valeur actuelle de nos biens immobiliers. Dans le cas de McGill, la subvention d'équipement du MELS a récemment été augmentée à 25,4 M\$, dont 3 M\$ sont alloués à la transformation de lieux existants pour un nouvel usage, ce qui laisse 22,4 M\$ par année pour l'entretien – une différence d'environ 9 M\$.

Pour remédier à cette situation, McGill a emprunté au cours des ans un total de 60 M\$ pour le nettoyage et l'écologisation du campus et pour s'occuper des éléments les plus pressants des travaux accumulés d'entretien différé depuis le début du programme actuel du MELS de financement de l'entretien différé. Cette situation ne nous permet que des progrès modestes dans le reste des travaux de notre inventaire d'entretien différé qui totalise 647 M\$; les travaux en retard s'accumulent à un point considéré critique selon les normes actuelles. De plus, ces emprunts exercent une pression sur les ressources de fonctionnement, alors que les frais d'intérêts annuels d'environ 1,5 M\$ contribuent à notre déficit budgétaire. Heureusement, le nouvel investissement de la province devrait nous permettre de ne plus devoir emprunter.

Il faut trouver une solution. Nous ne partageons pas l'avis du MELS selon lequel le financement des coûts indirects de la recherche (CIR) couvrira les coûts d'entretien des locaux de recherche. Bien qu'il soit vrai qu'une partie des CIR peut servir à l'entretien des locaux de recherche, la situation est intenable en raison des niveaux actuels des CIR.

Selon nous, le fait de combler le fossé actuel entre les frais de scolarité des étudiants québécois et les frais moyens dans le reste du Canada, permettrait des investissements annuels importants dans ce secteur; ces investissements aideraient à prévenir les problèmes d'infrastructure et à tenter de réparer les défauts existants. De plus, une fois que le financement fédéral des coûts indirects aura atteint un niveau adéquat, nous pourrions utiliser ces sources de revenus pour régler ce grave problème.

Tel que décrit dans notre soumission 2008-2009 pour les projets quinquennaux, les problèmes d'entretien différé sont devenus les priorités les plus importantes et urgentes en ce qui concerne les immobilisations. La partie la plus importante de nos demandes vise à assurer la fonctionnalité et la sécurité de nos infrastructures qui nécessitent 160 M\$ de réparations (sur le total de 647 M\$ de l'accumulation des travaux), là où les installations présentent un « risque imminent et grave ».

Nous pressons donc le gouvernement d'accélérer ses investissements pour l'entretien des installations de l'Université et de lui verser un montant supplémentaire de 30 M\$ par année au cours des trois prochaines années pour la réalisation des projets associés à des risques imminents et graves.

2. Initiatives de soutien aux étudiants

En application des politiques instaurées l'année passée, McGill a amélioré les procédures concernant l'aide scolaire disponible à nos étudiants. Un certain nombre de facultés ont présenté des mesures de rationalisation et ont alloué plus de ressources à ce secteur. McGill a eu la chance de recevoir un don très généreux du sénateur Meighen et son épouse en appui aux services aux étudiants, don qui servira en partie à l'amélioration du système d'orientation des étudiants; par exemple avec la création d'un site Web consacré à l'orientation, qui sera en ligne en 2008-09.

Cette année, est parue la réponse administrative finale aux conclusions du *Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill*, qui documente l'engagement de l'Université d'aider nos étudiants de plusieurs façons importantes. Voici des exemples d'actions issues de ces recommandations :

- le projet de créer un guichet unique pour des services intégrés aux étudiants, où les étudiants pourraient obtenir des services d'unités présentement éparpillées sur le campus (p. ex. les services d'inscription, les bourses et l'aide aux étudiants, le bureau des études de 2^e et 3^e cycles et les études postdoctorales, etc.);
- la mise en place d'un *service consultatif de gestion des inscriptions stratégiques*, pour assurer que la composition de la population étudiante de McGill est cohérente avec la mission, les valeurs et la culture de l'Université ainsi que sa situation unique au Québec, dans le reste du Canada et au plan international. Notre approche de la gestion des inscriptions a plusieurs facettes et met l'accent sur les processus administratifs, les programmes universitaires, l'appui aux étudiants et les perspectives de marketing. Un outil d'inscription a été créé par le service de Planification et d'analyse institutionnelle de McGill pour suivre les mouvements des étudiants, au niveau du diplôme, d'une étape à l'autre, et pour prévoir les inscriptions futures selon les tendances dans la population étudiante en ce qui a trait à la continuation, l'attrition, la graduation et les transferts à d'autres programmes;
- la création du poste de directeur général des services aux étudiants, dont le mandat est de superviser un éventail de services offerts (p. ex. santé des étudiants, santé mentale, carrières et placement, counselling, etc.); le but est d'assurer les meilleures pratiques et une saine gestion dans chacune de ces importantes unités.

L'an passé, nous avons aussi étendu le programme des bourses d'admission à tous nos étudiants, ce qui permet aux étudiants de premier cycle issus de familles modestes de fréquenter McGill, sans égard à leur province ou pays d'origine.

Un des principaux buts de l'Université est d'exposer les étudiants de premier cycle à McGill aux recherches menées par les membres du corps enseignant. Au cours des deux années passées, dans le cadre de l'examen des programmes de formation, les facultés ont distingué des activités où les étudiants de premier cycle prennent connaissance des activités de recherche d'avant-garde de nos professeurs, p. ex. au moyen de cours sur la recherche aux étudiants de premier cycle de niveau supérieur et par la participation dans divers programmes de stages disponibles dans les facultés. L'Université a aussi mis sur pied un groupe de travail pour élaborer une série de recommandations visant à améliorer les liens entre l'enseignement et la recherche.

À McGill l'an passé, les activités du secteur de l'éducation internationale ont connu une augmentation fulgurante. L'Université a fait une revue de tous ses partenariats internationaux et établi des directives pour le développement de partenariats à court terme prioritairement avec l'Inde, la Chine et le Moyen-Orient (*Plan d'action pour l'éducation internationale*). À cet égard, nous avons signé de nouveaux accords d'échange avec l'Université Jiao Tong de Shanghai, l'Institut indien de gestion (Lucknow), et l'Université Ben Gurion du Negev en Israël, ce qui représente plus de possibilités internationales pour nos étudiants. De plus, l'Université examine présentement les barrières administratives à la participation des étudiants aux programmes d'échanges ou d'études à l'étranger.

Le comité du Sénat sur les affaires étudiantes a confié à un sous-comité la tâche de rationaliser les politiques touchant les affaires étudiantes. Cet exercice montre l'importance que McGill accorde au fait de servir nos étudiants aussi efficacement que possible avec le minimum de bureaucratie.

Les nouveaux règlements gouvernementaux sur les frais accessoires ont soulevé certaines inquiétudes à McGill. Les règlements feront en sorte qu'il sera probablement plus difficile pour l'Université d'établir des augmentations planifiées dans les services aux étudiants, et pourraient même entraîner un déclin de ces services. L'Université s'est engagée à fournir les meilleurs services possibles, mais doit avoir les moyens de le faire. Nous travaillons présentement avec nos groupes étudiants de niveau universitaire pour qu'ils acceptent une hausse des frais pour divers services.

L'Université accorde une importance accrue au recrutement d'étudiants diplômés (présentement 26 pour cent de notre population étudiante totale) sous la direction du vice-principal exécutif adjoint (formations de 2^e/3^e cycles). Les étudiants diplômés jouent un rôle essentiel dans les progrès de la mission de McGill en tant qu'université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant, à travers leurs travaux de recherche, d'enseignement et de service à la collectivité. Leurs idées, leur énergie et leur talent sont indispensables à la création de nouvelles connaissances. Ils sont aussi des mentors importants pour les étudiants de premier cycle. De plus, l'engagement de McGill à augmenter son personnel hautement qualifié rendra le Québec plus concurrentiel dans l'économie mondiale de la connaissance. La concurrence est toutefois féroce pour les meilleurs étudiants diplômés, tant au Canada que sur la scène internationale. Pour attirer un plus grand nombre d'étudiants diplômés encore meilleurs, nous avons créé de nouveaux programmes de financement, par exemple les bourses doctorales internationales de McGill (*McGill International Doctoral Awards - MIDA*). L'Université s'est engagée à continuer d'appuyer le recrutement d'étudiants diplômés, afin de conserver notre niveau d'excellence parmi les chefs de file des universités de recherche au Canada.

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université McGill

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université McGill pour l'exercice terminé le 31 mai 2008, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire de composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université McGill pour l'exercice terminé le 31 mai 2008 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Le 4 septembre 2008

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université McGill

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : _____

ÉTAT DE TRAITEMENT
2007-2008

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

11 novembre 2008

ADMINISTRATEUR :



Établissement : Université McGill
Année financière : 2007-2008

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		Droits		Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	Temps partiel % du temps
Nom et fonction		Salaire de Base	Autres éléments	d'indemnité de départ exercés (1)				
Allen Bradshaw, Ellen - Doyenne, faculté des études religieuses		107 385 \$	1 930 \$				12,0	
Bauchamp, Sylvia - Vice-principale adjointe (affaires publiques)		141 750 \$	2 000 \$				12,0	
Beheshti, Jamshid - Doyen intérimaire, faculté des sciences de l'éducation		148 010 \$	1 990 \$				9,0	
Benayre, Samuel - Vice-principal adjoint (affaires de santé)		110 000 \$	2 085 \$				12,0	
Cartwright, Glenn - Doyen intérimaire, Centre d'éducation permanente		150 916 \$	1 174 \$				12,0	
Crocker, Sandra - Vice-principale adjointe (recherche)		175 000 \$	6 150 \$				7,0	
Dowie, Vaughan W - Vice-principal adjoint (affaires publiques)		135 000 \$	1 715 \$				10,0	
Dowsett Johnson, Ann - Vice-principale (développement, diplômés et relations universitaires)		250 000 \$	12 249 \$	321 471,95			3,0	
El-Gamal, Mourad - Vice-principal adjoint (recherche et relations internationales)		135 241 \$	10 419 \$				12,0	
Everett, Jane - Doyenne, services aux étudiants		120 317 \$	991 \$				11,0	
Foster, William - Vice-principal exécutif adjoint (politiques et procédures)		178 495 \$	1 919 \$				12,0	
Frank, Sylvia - Chef des services d'information		147 488 \$	3 744 \$				12,0	
Gervais, Lynne - Vice-principale adjointe (ressources humaines)		220 900 \$	2 000 \$				12,0	
Goldbloom, Michael - Vice-principal (affaires publiques)		252 000 \$	1 991 \$				12,0	
Grant, Martin - Doyen, faculté des sciences		172 631 \$	17 000 \$				12,0	
Jacobs-Starkley, Linda - Doyenne infirmière, services aux étudiants		119 352 \$	1 969 \$				1,0	
Kestner, Nicholas - Doyen, faculté de droit		172 480 \$	17 000 \$				12,0	
Kreiswirth, Martin - Vice-principal exécutif adjoint et doyen, bureau des études supérieures et postdoctorales		171 580 \$	2 000 \$				12,0	
Levin, Richard - Vice-principal à la santé et aux affaires médicales et doyen, faculté de médecine		507 515 \$	52 000 \$				12,0	
Lund, James - Doyen, faculté de dentisterie		221 548 \$	3 272 \$				12,0	
Madramootoo, Chandra - Vice-principal adjoint (Campus MacDonald)								
Manfredi, Christopher - Doyen, faculté des arts		153 725 \$	17 000 \$				12,0	
Masi, Anthony - Vice-principal exécutif		155 672 \$	4 343 \$				12,0	
McLean, Donald - Doyen, faculté de musique		308 773 \$	2 000 \$				12,0	
McLennan, Donald - Doyen, faculté de musique		153 307 \$	2 000 \$				12,0	
Mendelson, Morton - Vice-principal exécutif adjoint (via étudiante et acquisition de connaissances)		202 935 \$	5 435 \$				12,0	
Munroe-Blum, Heather - Principale et vice-chancelière		369 250 \$	144 531 \$				12,0	
Nicoll, Jim - Vice-principal adjoint (services universitaires)		165 828 \$	17 000 \$				12,0	
Salvator, Johanna - Secrétaire générale		130 410 \$	1 168 \$				12,0	
Perrault, Hélène - Vice-principale exécutive adjointe (budget et planification)		144 719 \$	1 520 \$				12,0	
Pierre, Christopher - Doyen, faculté de génie		263 325 \$	14 428 \$				12,0	
Roy, François - Vice-principal (administration et finances)		275 000 \$	51 174 \$				12,0	
Rosen, Rima - Vice-principale adjointe (recherche et relations internationales)		223 424 \$	43 854 \$				12,0	
Schmidt, Janine - Directrice des bibliothèques		186 722 \$	2 000 \$				12,0	
Slee, Roger - Doyen, faculté d'éducation		210 804 \$	271 \$				3,0	
Therrien, Denis - Vice-principal (recherche et relations internationales)		219 989 \$	12 000 \$				12,0	
Todd, Peter - Doyen, faculté de gestion		313 328 \$	2 000 \$				12,0	
Weinstein, Marc - Vice-principal adjoint (développement, diplômés et relations universitaires)		247 125 \$	398 \$				10,0	
et Directeur campagnes universitaires		265 000 \$	0 \$				2,0	
Weinstein, Marc - Vice-principal (développement, diplômés et relations universitaires)								

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2007-2008 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)			
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Éléments du traitement	Salaires de base	Autres éléments de traitement	
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	371	Le plus élevé	222 346 \$	94 700 \$	
		Moyenne ^(**)	113 023 \$	3 777 \$	
		Le moins élevé ^(***)	41 824 \$	0 \$	
Personnel de direction des services	23	Le plus élevé	191 634 \$	10 207 \$	
		Moyenne ^(***)	139 713 \$	2 895 \$	
		Le moins élevé ^(****)	110 000 \$	0 \$	
Personnel de gérance des emplois de soutien	1 129	Le plus élevé	176 647 \$	28 121 \$	
		Moyenne ^(****)	58 975 \$	2 186 \$	
		Le moins élevé ^(****)	25 235 \$	0 \$	

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) "Le moins élevé" et "la moyenne" ont été calculés considérant uniquement le personnel avec un salaire autorisé de plus de 41 000\$.

(****) "Le moins élevé" et "la moyenne" ont été calculés considérant uniquement le personnel avec un salaire autorisé de plus de 25 000\$.

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Nom et prénom	Fonction	Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Allen, Bradshaw, Elton	Doyenne, faculté des études régionales	12,0	5 847 \$
Besouchamp, Sylvie	Vice-principale adjointe (affaires publiques)	12,0	19 134 \$
Behrns, Janis	Doyen infirmière, faculté des sciences de la médecine	9,0	1 608 \$
Benay, Samuel	Vice-principal adjoint (affaires de santé)	12,0	433 \$
Carling, Glenn	Doyen infirmière, centre d'éducation permanente	12,0	12 162 \$
Crocker, Sandra	Vice-principale adjointe (recherche)	7,0	8 387 \$
Dowse, Vaughan W.	Vice-principal adjoint (affaires publiques)	10,0	6 715 \$
Dowse, Jonathan, Ann	Vice-principale (développement, diplômés et relations universitaires)	3,0	38 083 \$
El-Gamal, Moustafa	Vice-principal adjoint (recherche et relations internationales)	12,0	1 549 \$
Evenden, Jane	Doyenne, services aux étudiants	11,0	308 \$
Fox, Robert	Vice-principal adjoint (politiques et procédures)	12,0	11 772 \$
Frans, Sylvia	Chargée des services d'information	12,0	8 146 \$
Gervais, Lynda	Vice-principale adjointe (ressources humaines)	12,0	6 520 \$
Goldboom, Michel	Vice-principal (affaires publiques)	12,0	4 475 \$
Grant, Martin	Doyen, faculté des sciences	12,0	5 153 \$
Jacobs, Shirley, Linda	Doyenne infirmière, services aux étudiants	1,0	6 068 \$
Kasler, Nicholas	Doyen, faculté de droit	12,0	14 252 \$
Kreber, Martin	Vice-principal exécutif adjoint et doyen, bureau des études supérieures et postdoctorales	12,0	34 382 \$
Lavin, Richard	Vice-principal à la santé et aux affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12,0	6 362 \$
Lutz, James	Doyen, faculté de dentisterie	12,0	39 953 \$
Madanmohan, Chandra	Vice-principal adjoint (Campus Macdonald)	12,0	11 910 \$
Madadi, Christopher	Doyen, faculté des arts	12,0	29 944 \$
Maal, Anthony	Vice-principal exécutif	12,0	18 111 \$
McLenn, Donald	Doyen, faculté de musique	12,0	5 501 \$
McDonald, Morton	Vice-principal exécutif adjoint (vie étudiante et acquisition de connaissances)	12,0	60 019 \$
Munoz-Burn, Heather	Principale et vice-chancelière	12,0	634 \$
Mucci, Jim	Vice-principal adjoint (services universitaires)	12,0	5 033 \$
Pelletier, Johanne	Secrétaire générale	12,0	1 756 \$
Perrault, Hélène	Vice-principale exécutive adjointe (budget et planification)	12,0	5 318 \$
Poon, Christopher	Doyen, faculté de génie	12,0	17 417 \$
Roy, François	Vice-principal (administration et finances)	12,0	978 \$
Rosen, Rena	Vice-principale adjointe (recherche et relations internationales)	12,0	22 430 \$
Schmidt, Janine	Directrice des bibliothèques	12,0	4 361 \$
Shaw, Roger	Doyen, faculté d'éducation	3,0	33 864 \$
Therrien, Denis	Vice-principal (recherche et relations internationales)	12,0	7 661 \$
Todd, Peter	Doyen, faculté de gestion	12,0	40 871 \$
Wenstien, Marc	Vice-principal adjoint (développement, diplômés et relations universitaires) et Directeur campagnes universitaires	10,0	12 033 \$
Wenstien, Marc	Vice-principal (développement, diplômés et relations universitaires)	2,0	
Autres catégories de personnel de direction		Effectif ^(*)	Valeur pécuniaire
Le plus élevé			26 075 \$
Moyenne		233	2 268 \$
Le moins élevé			14 \$
Le plus élevé			84 268 \$
Moyenne		29	6 816 \$
Le moins élevé			182 \$
Le plus élevé			27 651 \$
Moyenne		509	2 440 \$
Le moins élevé			5 \$
Personnel de direction des services			
Personnel de la direction des composantes de l'établissement ^(**)			
Personnel de la direction des emplois de soutien			

(*) Synoptique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

État du traitement

Établissement: Université McGill
Année financière: 2007-2008

NOTES COMPLÉMENTAIRES

(1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe ces employés sont des médecins qui enseignent à l'université et non pas des médecins qui traitent des patients. L'université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné via le système de l'assurance-maladie.

(2) Les frais remboursés et allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements reliés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

(3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements reliés aux fonctions administratives (e.g. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc. sont exclus).